## Présentation de la Commande Publique en Province Sud P'tit Dej' MEDEF-NC – 28/09/2023

Direction de l'Aménagement de l'Equipement et des Moyens (DAEM) de la Province Sud







## Cadrage préalable

- La commande publique ... « Ensemble des achats de biens, de services, et de travaux réalisés par les entités publiques pour répondre à leurs besoins et missions, tout en respectant les procédures et réglementations. »
- En quelques chiffres, à la DAEM en 2023 :

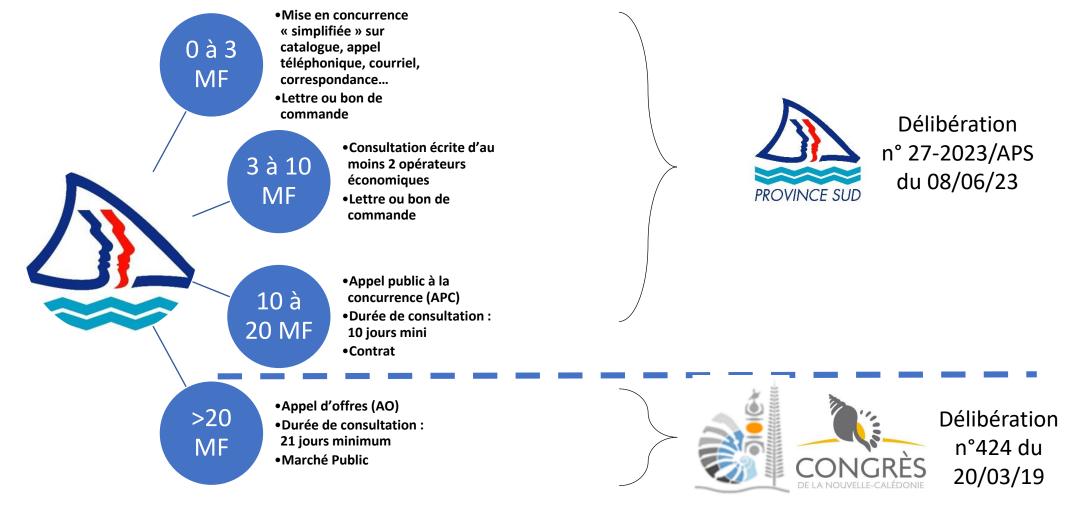
45 marchés notifiés pour près de 1,6 Md

4,5 mois de délai moyen de passation d'un marché (entre remise des offres et notification)

25 jours de délai moyen de paiement

• La réglementation en matière de commande publique relève de la DAPM GNC (mise à jour attendue pour l'intégration notamment de la théorie de l'imprévision – validation du projet en collégialité du GNC le 20/09/23 ...dernière étape=Congrès)

## Les types de procédures en place à la PS



Consultation exclusivement sur la plateforme des marchés publics de Nouvelle-Calédonie (notification personnalisée + identification essentielle pour les mises à jour et réponses aux questions)

### Synoptique : la procédure d'appel d'offres

• Étapes clés :

#### 1. Consultation

- Questions/réponses
- Avis modificatif
- Visite ou présentation de l'opération
- Dépôt des offres (papier ou électronique!)

#### 2. Décision

- Ouverture en commission technique de dépouillement (CTD)
- Analyse, régularisations, rapport d'analyse
- Décision en commission d'appel d'offres (CAO)

### 3. Validation du titulaire

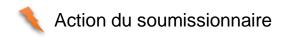
• Régularité fiscale/sociale RC pro

### 4. Visa juridique et financier

- Mise au point du marché (yc rapport de présentation)
- Visa juridique
- Engagement comptable
- Visa par la direction des finances

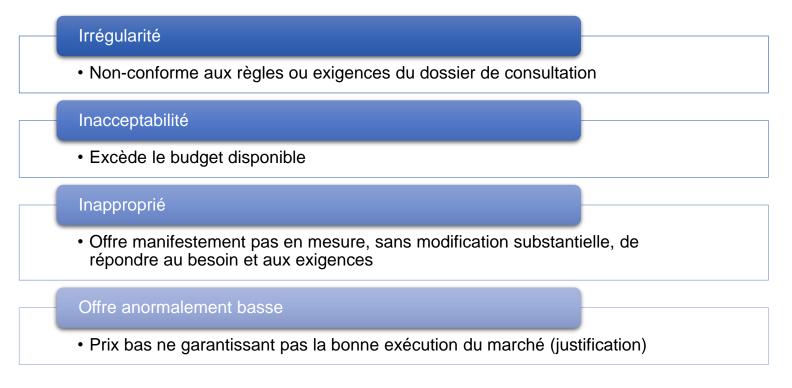
### 5. Conclusion du marché

- Signature des parties (titulaire, cotraitant, sous traitant, DAEM)
- Notification
- Contrôle de légalité
- Rendu exécutoire



## Focus sur les motifs de rejet d'offre

Explication des principaux motifs de rejet d'offre :



- Exemples :
  - Inacceptable : offre financière supérieure à l'estimation administrative confidentielle de +X% fixé au RPAO (en général pour la DAEM = +15%)
  - Irrégulier : un prix est manquant au Bordereau des Prix Unitaires non régularisable
- Éviter les rejets d'offres en respectant rigoureusement les directives énoncées dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO)

# Communication aux soumissionnaires en cours de procédure

• Plusieurs points d'information possibles :

Demande de régularisation de candidature/offre par mail du service instructeur

Consultation
dite gré à gré
en cas
d'infructuosité de la
procédure
(éventuellement
par lot) – transmise
via la plateforme
des marchés

publics

Courrier
d'attribution
provisoire
transmis après
validation par la
CAO pour info
retenu + demande
de justificatifs
fiscaux, sociaux et
RC pro

Courrier nonretenu indiquant le motif de rejet (éventuellement par lot) Avis
d'attribution
de marché mis
en ligne sur la
plateforme des
marchés
mensuellement

• Procédure de communication fiable mais qui peut être longue depuis la remise des offres jusqu'à la validation du titulaire (au minimum 2 mois selon les délais moyens 2023) – pas d'information sur l'attribution communiquée dans l'intervalle

# Aspects comptables notamment sur marché

- Définitions : délais de paiement et intérêts moratoires
- Ordonnateur = collectivité / comptable public = trésorier sans lien hiérarchique

### **Facturation**

- Vérification conformité
- Projet de décompte
- Éventuelle validation d'un maitre d'œuvre externe (bâtiment)

### Service fait

- Par service opérationnel
- État d'acompte
- Révision/actualisation de prix
- Pénalité

### Mandatement

- Direction opérationnelle (ex : DAEM)
- Puis Direction des finances

#### Paiement

- Vérification globale (conformité et pièces justificatives)
- Virement administratif

Projet en cours : gestion des factures complètement dématérialisée (hors état d'acompte)

## Projets en cours au niveau province

## Stratégie d'optimisation de la commande publique provinciale (avril 2023)

### Objectifs:

accroître l'efficience de la commande publique, renforcer son impact sur l'économie locale, promouvoir des achats socialement et écologiquement responsables

### Deux axes majeurs :

- Mobilisation des leviers de performance des achats notamment : la massification des achats, l'expression du "juste besoin", l'homogénéisation des pratiques de mise en concurrence et la mise en place d'une organisation professionnelle dédiée aux achats
- Réalisation d'achats économiquement responsables notamment l'amélioration de l'accès des opérateurs économiques locaux à la commande publique, la promotion de relations contractuelles équilibrées, la mise en œuvre d'une responsabilité sociale et sociétale et la contribution à la transition écologique, énergétique et numérique
- Ateliers de simplification administrative de juin 2023 avec un volet commande publique
- Engagement continu de la Province Sud envers l'amélioration de la commande publique

# Merci de nous avoir accordé votre attention

Vos animateurs du jour :

Romain AZAIS, responsable du bureau de la commande publique

Denis PHAM, chargé d'études notamment sur la simplification et l'innovation en commande publique





